

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Van Daele, H. (1993). *L'éducation comparée*. Paris : PUF (Collection Que sais-je?).

par André Girard

Revue des sciences de l'éducation, vol. 19, n° 4, 1993, p. 797-798.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/031680ar>

DOI: 10.7202/031680ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Recensions

Van Daele, H. (1993). *L'éducation comparée*. Paris: PUF (Collection Que sais-je?).

«L'éducation à l'étranger, l'éducation internationale [...], l'éducation pour le développement et l'éducation multiculturelle [...] font partie intégrante de l'éducation comparée» (p. 32). Van Daele le spécifie après avoir fourni des clarifications et des définitions bien établies sur l'activité internationale des chercheurs en sciences de l'éducation. Quelques pages plus bas (64 ss.), il démontre même, contrairement à ce qui a été quelquefois avancé dans notre milieu, que le terme «science(s) de l'éducation» est né avec les premiers travaux en éducation comparée, dès le début du XIX^e siècle.

Le format standardisé des «Que sais-je?», avec ses 128 courtes pages où doivent entrer sur le sujet l'information de base, la mise en perspective des recherches dans le domaine, l'état des connaissances actuelles et les références essentielles est en général rigoureusement respecté ici. C'est que l'auteur partait gagant. En tant que Belge néerlandophone, il échappe au «milieusisme» – selon le mot d'Édouard Montpetit – des cultures dominantes trop sûres d'elles-mêmes, marginalisant souvent les autres. Traitant d'un thème de comparaison universelle, il est ouvert et informé comme il se doit sur ce qui se fait en français, en anglais, en allemand et en espagnol.

Malgré qu'il s'en prévienne, on peut donc lui faire grâce de quelques limitations historiques et eurocentristes. Par exemple, qu'à tout faire débiter par l'œuvre révolutionnaire et jacobine de Marc-Antoine Jullien (p. 70), il en oublie les notations et les analyses sur l'éducation dans le monde de leur temps par des Ricci, des Rabelais... Eurocentrisme: avant d'affirmer que Horace Mann, en 1850, est le «premier organisateur de l'enseignement public, obligatoire et gratuit aux États-Unis» (p. 75), ou plutôt de l'enseignement supposément étatisé à l'échelle d'un seul état de la seule Nouvelle-Angleterre, il faut aller au-delà du modèle de la Prusse de Frédéric II (p. 72) et comprendre que dans ces régions d'Amérique du Nord, bien avant, dès la première moitié du XVII^e siècle, les Pilgrim Fathers avaient implanté une façon de faire différente, mais tout aussi efficace. Une façon de faire à partir exclusivement des collectivités locales, qui colore encore les soixante systèmes d'éducation des soixante états qui forment maintenant le Canada et les États-Unis... et qui est en somme plutôt allergique à une forme de nationalisme doctrinaire, ce virus européen, fausement laïc, apparu au XIX^e siècle!

Quant aux exhortations pour que l'éducation comparée serve la paix, la tolérance, le partage, l'égalité sur terre, puis quant aux remontrances à la France parce qu'elle oublie ses grands hommes en éducation comparée et néglige le domaine dans ses universités, on aurait préféré les retrouver dans des lettres aux éditeurs de journaux. L'auteur a suffisamment bien prouvé que l'éducation comparée est un domaine des sciences de l'éducation pour nous prévenir contre le danger qu'à vouloir moraliser la science, on risque d'aboutir à une politique de la subjectivité et de l'arbitraire.

En complément et comme mise à jour du livre de Lê Thành Khôi qui a le même titre, *L'éducation comparée* de Henk Van Daele pose un jalon de réflexion nécessaire, bien documenté, apte à susciter de fructueuses recherches.

André Girard
Université de Montréal

* * *